

Informations de base	
<p>2005/0232(CNS)</p> <p>CNS - Procédure de consultation Décision</p>	Procédure terminée
<p>Accès en consultation au système d'information sur les visas (VIS) par les autorités désignées des États membres et par l'Office européen de police (Europol)</p> <p>Abrogation 2018/0152A(COD) Modification 2017/0351(COD)</p> <p>Subject</p> <p>7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas 7.30.05.01 Europol, CEPOL 7.30.20 Lutte contre le terrorisme</p>	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	